

Version 93

Parution : 09/01/2026

Version précédente [Version 92](#) Version suivante [Version 94](#)

La rubrique de paye PL_PLAFONDMENS est parfois utilisée pour afficher le plafond mensuel sur le bulletin.

Avec le gestionnaire de rubrique 92, celle ci ne se calcule plus.

Cela n'a aucune incidence sur le calcul du bulletin.

Pour forcer le calcul de cette rubrique, nous avons modifié la formule NUMCAS de la rubrique libre PLAFONDSECU

```
si ( CONSTANTE( CONTRAT. CLOTURE) =0)
alors (1)
sinon (
  si (
    ( CONSTANTE( CONTRAT. ANNEE_CLOTURE) =CONSTANTE( GENERAL. ANNEE_PAYE) )
  )
  alors (1)
  sinon (2)
)
+ [ PL_PLAFONDMENS. MONTANT ] *0
```

Dans le cas ou la rubrique PL_PLAFONDMENS n'apparait pas et n'est toujours pas calculé, vérifiez qu'elle ne comporte pas une formule utilisateur.

Revision #3

Created 7 January 2026 12:13:29 by Valéry HUMEZ

Updated 2 March 2026 11:18:14 by Valéry HUMEZ